

# HAUTE AUTORITE DES PRIMAIRES

## Primaire citoyenne de La Rochelle

Communiqué de presse de  
Jean-Pierre MIGNARD et Alain JUNQUA

La Haute Autorité des Primaires, garante du déroulement du processus de vote à La Rochelle, tient à apporter les précisions suivantes.

Les opérations de vote à La Rochelle se sont déroulées dans un très bon climat et sans incident. Aucun recours n'a été déposé auprès de la Haute Autorité et aucune des quelques remarques mineures inscrites aux PV des bureaux de vote ne sont de nature à venir entacher la sincérité du vote et des résultats du scrutin. Les procès-verbaux sont bien évidemment à la disposition des représentants des candidats.

Nous tenons à remercier les équipes des deux candidats ainsi que la Fédération du Parti socialiste pour leur collaboration étroite avec la Haute Autorité dans l'organisation et le déroulement de ce scrutin marqué par son succès populaire.

Le Comité Municipal d'Organisation des Primaires (CMOP) dans lequel siégeaient chacun des deux candidats ou leur représentant, a pris toutes ses décisions à l'unanimité. Il a ainsi établi les règles d'organisation de la campagne ainsi que les modalités de localisation, de mise en place et de tenue des neuf bureaux de vote. Le CMOP a par ailleurs arrêté la liste des Présidents et vice-Présidents de bureau de vote, ainsi que des assesseurs, à parité entre les candidats, afin de garantir l'impartialité et la transparence des opérations de vote.

Le CMOP s'est par ailleurs réuni à deux reprises, sous la présidence de M. Alain JUNQUA, représentant local de la Haute Autorité des Primaires, le jour du vote, à 12 heures et à 18 heures, afin de faire le point sur les remarques éventuelles qui auraient été formulées par les candidats ou leurs représentants. Les représentants des deux candidats ont confirmé lors de ces réunions le bon déroulement des opérations de vote ainsi que leur accord pour que l'accueil à l'entrée des bureaux de vote soit géré par la Fédération du parti socialiste et non par les équipes de campagne des candidats.

Le décompte des voix préalable à la proclamation des résultats par la Haute autorité s'est par ailleurs déroulé dans de bonnes conditions et n'a fait l'objet d'aucune contestation.

La Haute Autorité des Primaires confirme le caractère transparent et sincère des opérations de vote et donc des résultats de la primaire qui n'ont été entachés d'aucune irrégularité.

Jean-Pierre MIGNARD

Alain JUNQUA

## Annexe

Bureau de vote	Président du Bureau de vote	Vice-Président
Site de Mireuil		
LA ROCHELLE OUEST 1	Jean-Pierre CANCEDDA	Soraya AMMOUCHE
LA ROCHELLE OUEST 2	Pierre-Marie ROY	Marcelle PINDARD
LA ROCHELLE OUEST 3	Marylise FLEURET-PAGNOUX	Christophe BERTAUD
<b>Site de l'Oratoire</b>		
LA ROCHELLE CENTRE 1	Annie DRAMARD	Jean-Claude CHICHÉ
LA ROCHELLE CENTRE 2	Chantal VETTER	Gaëlle MERLE
LA ROCHELLE CENTRE 3	Catherine BENGUIGUI (co-présidence)	Pierre MALBOSC (co-présidence)
Site de Villeneuve-les-Salines		
LA ROCHELLE SUD 1	Danielle RÉBÉRE	Jean-Bernard BENALLAL
LA ROCHELLE SUD 2	Brigitte GRAUX	Jean-Bernard BRESSOT
LA ROCHELLE SUD 3	Claude LATRILLE	Yann HÉLARY

### Représentants des candidats au sein du CMOP :

- M. Albert AGUILERA, ancien trésorier-payeur général, pour le compte de M. Jean-François FOUTAINE ;
- Mme Sophie BURLIER, enseignante, pour le compte de Mme Anne-Laure JAUMOILLIÉ